

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2009

Etaient présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON DELAUNAY GRAND LEBRETON PICHEREAU TRETON  
MMmes ADAM BOUJU FOUBERT LEBOUÇ

Absents excusés : MM. PICHEREAU RINGUENET-PECATE

### 1/ Délibération à prendre pour la signature de l'acte administratif d'échange COMMUNE / BARBOTTE.

M. Gabriel RIPEAUX, 1<sup>er</sup> Adjoint est désigné par les membres du Conseil pour signer l'acte administratif d'échange COMMUNE/BARBOTTE. Cette délibération précisera que l'échange se fait sans soulte avec précision de la valeur du bien cédé (1.640 €) de part et d'autre et stipulera qu'une clôture (d'une valeur estimée à 2.300 €) constituée de poteau et de grillage métallique sera établie sur la ligne séparative aux frais de la Commune qui en demeurera seule propriétaire – de même un droit de passage de 3 M maximum à tous usages au profit des immeubles cadastrés section AB 283 et sur la nouvelle parcelle faisant partie de l'échange sera concédé Les frais de géomètre (636,27 €) ont été supportés par la Commune.

### 2/ Renouvellement du contrat de travail d'un agent pour le remplacement d'un agent en congé parental

Mme Laëtitia REBULARD ayant fait connaître son intention de prolonger son congé parental, un nouveau contrat de travail sera signé avec l'agent qui exerce actuellement le remplacement pour la période du 18 décembre au 18 juin 2010 à raison de 70 heures par mois

### 3/ Etude du projet d'aménagement floral dans l'agglomération

M. le Maire expose que la commission de fleurissement qui s'était réunie le 7 novembre dernier à étudier ce qui pouvait être fait, à divers endroits de la commune et qu'elle avait chargé l'agent en charge des espaces verts de chiffrer leurs projets :

- arrière de la Mairie : 446,85 € //- talus rue de la Chapelle : 418,42 €
  - cimetière de Lignières : 220,14 € //- rue des Thuyas : 181,20 €
  - pour l'achat de poteaux et treilles : 371,31 €
- soit un total général de 1.637,92 €. Il a été décidé de réaliser l'ensemble du projet

### 4/ Etude des propositions de matériel pour la future cantine

La commission communale en charge de ce dossier se réunira le 9 décembre prochain pour étudier, en détail, les devis reçus.

### 5/ Gestion de la salle des fêtes

M le Maire expose que des problèmes d'électricité sont survenus mi novembre dans la salle des fêtes et que depuis il a fait établir un devis de réfection des tableaux de protection générale et de la cuisine – celui-ci s'élève à 3.597,57 € TTC. Le devis est accepté.

Une commission communale qui aura en charge la salle des fêtes a été créée – celle-ci se réunira le 9 décembre prochain. Sa principale mission sera d'établir un règlement d'occupation de la salle pour les associations.

Augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2010

<u>Nature de l'occupation</u>	<u>Tarif 2009</u>	<u>Tarif 2010</u>
Repas (1 jour) commune	139	143
Repas (1 jour) hors commune	168	173
Repas (2 jours) commune	168	173
Repas (2 jours) hors commune	197	203
Mariage (3 jours) commune	220	227
Mariage (3 jours) hors commune	276	284
Assemblée générale	71	73
Vin d'honneur (10 heures)	47	48
Frais de chauffage (1 ou 2 jours)	27	28
Frais de chauffage (3 jours)	52	54

### 6/ Etude de budget à allouer à l'école et réflexion sur l'avenir de la garderie le mercredi après-midi

a) Ecole : Une somme de 1.000 € sera inscrite au budget primitif 2010 pour les achats autres que les fournitures scolaires – il est précisé que la commune devra être consultée par les Enseignants avant le passage des commandes.

b) Garderie : M. le Maire expose que depuis la rentrée de septembre, la garderie n'est pratiquement plus fréquentée le mercredi après-midi. Les membres du Conseil ont décidé de faire distribuer un questionnaire aux Parents d'élèves pour connaître leurs attentes. Les réponses seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

Fait à Lignières-Orgères, le 2 décembre 2009

Le Maire,  
Jean-Luc THOMAS